



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

242.21-5 – CIEC 3 / 15

Notification aux Gouvernements des Etats membres et observateurs de la Commission internationale de l'état civil (CIEC) ainsi qu'aux Etats parties à la Convention relative à la délivrance d'extraits plurilingues d'actes de l'état civil (Convention CIEC n°16)

Adhésion de la République de Cabo Verde

Le 17 septembre 2015, la République de Cabo Verde a déposé auprès du Conseil fédéral suisse un instrument d'adhésion à la Convention relative à la délivrance d'extraits plurilingues d'actes de l'état civil (Convention CIEC n°16), signée à Vienne le 8 septembre 1976.

Conformément à son article 17, la Convention entrera en vigueur pour la République de Cabo Verde le trentième jour suivant la date du dépôt de l'instrument d'adhésion, soit le 17 octobre 2015.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire (www.dfae.admin.ch/depositaire) des Conventions de la CIEC.

Berne, le 14 octobre 2015

